



scénographes
www.scenographes.fr
association loi 1901

Association Scénographes
La Maison des associations
Boîte 75
8, rue du Général Renault
75011 Paris
06 62 60 95 60
scenographes@gmail.com
www.scenographes.fr

Bulletin d'adhésion 2018

Membres actifs

• Qu'est-ce que l'association *Scénographes* ?

L'association *Scénographes* (association loi 1901) regroupant des professionnels de la scénographie d'expositions temporaires et permanentes, de musées et d'autres lieux a comme principaux objectifs de :

- faire connaître et reconnaître la profession de scénographe ;
- réunir les acteurs impliqués dans la maîtrise d'oeuvre scénographique, et les représenter auprès des organismes culturels ;
- améliorer les procédures de consultation et de production des expositions.

L'association en quelques mots

Plus de 70 membres actifs et membres bienfaiteurs
60 millions d'euros de travaux par an générés par les adhérents
Rédaction de la Charte du scénographe
Publication du « Guide des bonnes pratiques / Projet d'exposition »
Veille sur les publications des avis à concurrence
Organisations d'ateliers thématiques, de formations et de réflexions
Participation annuelle au salon SIMESITEM
Rédactions de fiches méthodologiques
Conseils auprès des maîtres d'ouvrage
Organisations de cafés / débats et de tables rondes

Identité du postulant :

Mme / Melle / Mr :
Agence :
courriel :
coordonnées :
.....
.....

- Membre individuel : 210 €
- Membre individuel adhérent à l'AFD : 170€
Pour cette option, l'adhérent est prié de joindre à ce bulletin un reçu d'adhésion à l'AFD de l'année en cours.
- Membre étudiant : 10€
Pour cette option, l'adhérent est prié de joindre à ce bulletin un certificat de scolarité de l'année en cours.

Pour nous rejoindre :

- Se reconnaître scénographe et adhérer aux principes énoncés dans la Charte interne des scénographes d'expositions temporaires et permanentes. Lire et approuver la Charte des scénographes d'exposition, le règlement intérieur et retourner le présent feuillet daté et signé.
- Adresser la demande d'adhésion à l'association, accompagnée d'un choix de références illustrées et d'un curriculum vitae (pour les étudiants il pourra s'agir d'un dossier de travaux d'école) ainsi qu'une lettre de motivation à rejoindre l'association notamment pour les personnes ne présentant que peu de références.
- Régler la cotisation annuelle.

Uniquement par virement :

IBAN : FR76 1027 8060 1100 0203 8060 126
BIC : CMCIFR2A
Banque : CCM PARIS 11 (Crédit Mutuel)

En adhérant à l'Association *Scénographes*, je m'engage à respecter le code de déontologie énoncé dans la Charte et les fiches complémentaires

à _____ Le _____

Signature